

Acquisition et installation du matériel informatique et audiovisuel au profit de l'unité de gestion du projet N° 01001692 relevant de la Délégation Interministérielle aux Droits de l'Homme «DIDH»

TdRs N°04/DIDH/PNUD

Termes de Références (TdRs)

Année : 2025



Article 1 : Objet de la consultation

La présente consultation consiste en l'acquisition et l'installation du matériel informatique au profit de l'unité de gestion du projet N° 01001692 relevant de la Délégation Interministérielle aux Droits de l'Homme «DIDH».

Article 2. Conditions générales

Les prestations objet de cette consultation, seront réalisées conformément à la réglementation en vigueur, telle qu'elle a été stipulée au niveau de l'article III de l'accord de financement, au guide de la dépense du projet N° 01001692 et selon les normes admises lors de l'acquisition et l'installation du matériel informatique.

Article 3 : Spécifications techniques minimales

Prix 1 : Ordinateur portable type 1

- **Processeur :Ultra 7**
- **RAM :32 Go**
- **Disque SSD :1 To**
- **Taille d'écran :14**
- **Système d'exploitation : Windows 11 PRO**
- **Ordinateur portable équipé de deux écrans tactiles OLED de 14 pouces**
- **Clavier : AZERTY**

Prix 2 : Ordinateur portable type 2

- **Processeur : Intel® Core™ i7-13650HX (24 MB cache, 14 core, up to 4.90 GHz)**
- **Mémoire : 16GB DDR5, 4800MHz**
- **Disque dur : 512GB M.2, PCIe NVMe, SSD**
- **Carte graphique NVIDIA(R) GeForce RTX(TM) 4050, 6GB GDDR6**
- **Ecran 15.6": FHD (1920 x 1080) 165Hz Display (1920x1080)**
- **Batterie 3-Cell Battery, 56Whr**
- **Réseaux : Intel® Wi-Fi 6 AX201, 802.11ax, 2x2, Bluetooth®**
- **Clavier : français FR (AZERTY) Arabe Clavier (AZERTY)**
- **Système d'exploitation : Windows 11 Pro**

Prix 3 : Récepteur HDMI

Le récepteur doit permettre d'affecter des sources vidéo à tous les écrans d'affichage via le réseau et doit être compatible avec l'installation existante (planet networking and communication).

Prix 4 : Ecran LED 4K Android OS Interactive Touchscreen avec Support Mobile

- Taille d'écran : 74.5 ";
- Résolution : 4K UHD (3840 * 2160) UHD
- Caméra : 48MP
- Stockage : SSD 128 Go
- Modules intégrés de capteurs infrarouges, NFC et de lumière
- Matériaux : Aluminium
- Support:mobile
- Luminosité 400cd/m² (classical)
- HDR élevé et 72 % NTSC élevé
- 48 MP AI camera, 102° horizontal Angle de vue
- Contrast ratio 1200:1
- Temps de réponse 8ms
- Pixel pitch 0.3720(H)x0.3720(V)
- Microphone à 8 matrices
- Fréquence de rafraîchissement 60Hz
- Angle de vision 178°(H) / 178°(V)
- Gamme de couleurs (x % NTSC) 72 % NTSC
- Surface de vue (mm) 1649.664(H)x927.936(V)
- Couleurs d'affichage 1,07 B (10 bits)
- Durée de vie 30 000 heures
- Jeu de puces A311D2
- Architecture CPU Cortex A73+A53
- Fréquence de travail du processeur : 2,2 GHz pour les grands et 2,0 GHz pour les petits
- Processeur : Quad core A73 + Quad core A53
- Processeur graphique Mali G52-MP8
- RAM 8 Go LPDDR4X
- ROM 128GB
- Système d'exploitation Android 13.0
- Alimentation électrique AC 100V ~ 240V, 50/60 Hz
- Consommation électrique sans OPS 300W
- **Connectivité** : Wi-Fi 6 module
- **Réseau** : 5G, 4G LTE, 3G, 2G
- **Wi-Fi** : Wi-Fi 5 (802.11 a/b/g/n/ac)
- **Bluetooth** : 5.1
- **USB** : Type-C 2.0

T



Prix 5 : Caméra robot pour la vidéoconférence

- Système d'imagerie Ultra-HD : 4K, 1440p, 1080p, 900p, 720p et SD à 30 fps.
- Zoom HD 15x.
- Vitesse de panoramique et d'inclinaison : jusqu'à 70°/s.
- Portée du micro : 15 pieds / 4,5 mètres de diamètre.
- Soutient jusqu'à 7 modules de microphones.
- Technologies RightLight™ et RightSight™ pour des ajustements automatiques.
- USB Plug-and-Play doit être compatible avec les logiciels de visioconférence (Skype, Google Hangouts, Teams, Zoom, BigBlueButton)
- Support des applications : Skype, Google Hangouts, Zoom, BigBlueButton, Teams.
- Dimensions de la caméra : 182,5 mm x 152 mm x 152 mm.
- Angle d'inclinaison -90-50°
- Contrôle PTZ -90 – 90°
- Vitesse d'inclinaison 70 °/sec
- Nombre de personnes 16 personne(s)
- Annulation de l'écho Oui
- Gamme de captage micro 4.5 m

Article 4 : Engagement du prestataire

Le prestataire doit :

- Installer le matériel objet de la prestation et assurer sa mise en exploitation avec l'infrastructure matérielle existante ;
- Assurer le transfert de compétences à l'équipe des informaticiens et aux utilisateurs.
- Assurer l'accompagnement technique durant une année ;
- Entretien et maintenance du matériel objet de la prestation pendant la durée de garantie.

Article 5 : Délai et conditions de garantie

Le délai de garantie est fixé à **2 ans**.

Le prestataire doit déposer un certificat de garantie du matériel objet des présents TDRs pendant la période de garantie.



Pendant le délai de garantie, le prestataire sera tenu, de procéder à la mise en marche du matériel, en cas de défauts constatés, sans pour autant que ces prestations supplémentaires puissent donner lieu au paiement.

Article 6 : Délai d'exécution

Le délai d'exécution est fixé à un (1) mois.

Article 7 : Modalité de paiement

Le paiement de la prestation sera effectué sur la base d'une facture ainsi que la signature d'un PV de réception par les membres désignés par le Directeur National du Projet à cet effet et le représentant du prestataire, selon les modalités suivantes :

- 90% du montant initial à l'achèvement de l'installation de matériel et la formation des utilisateurs ;
- 10% du montant initial après la fin de la période de garantie.

Les sommes dues au prestataire seront versées à son compte bancaire

Article 8 : Bordereau des prix

N° des Prix	Désignation des prestations	Unité de mesure	Quantité	Prix Unitaire Hors TVA	Prix Total en chiffre
1	Ordinateur portable type 1	Unité	1		
2	Ordinateur portable type 2	Unité	2		
3	Récepteur HDMI	Unité	1		
4	Ecran LED 4K Android OS Interactive Touchscreen avec Support Mobile	Unité	1		
5	Caméra robot pour la vidéoconférence	Unité	1		
Total hors TVA					
TVA (20%)					
TOTAL TTC					

Article 9 : Examen et évaluation des offres :

Le Directeur National du Projet désigne une commission d'examen et d'évaluation des offres techniques et financières, le concurrent ayant présenté l'offre financière la moins disante est celui qui sera retenu.

Toute offre administrative incomplète et technique ne répondant pas aux critères exigés au niveau de l'article 3 sera écartée.

Article 10 : Condition de participation :

Peuvent, valablement, participer et être attributaire, les personnes physiques ou morales qui :

- Justifient des capacités juridiques, techniques et financières requises ;
- Sont en situation fiscale régulière ;
- Sont affiliées à la CNSS ou à un régime particulier de prévoyance sociale, et souscrivent de manière régulière leurs déclarations de salaires et sont en situation régulière auprès de ces organismes ;
- Exercent l'une des activités en rapport avec l'objet de cette consultation.

Article 11 : Contenu de l'offre :

1. Dossier Administratif :

- Les statuts de la société ;

- Une attestation ou sa copie certifiée conforme à l'original délivrée depuis moins d'un an par le percepteur du lieu d'imposition certifiant que le concurrent est en situation fiscale régulière

Cette attestation doit mentionner l'activité au titre de laquelle le concurrent est imposé ;

- Une attestation ou sa copie certifiée conforme à l'original délivrée depuis moins d'un an par la Caisse Nationale de Sécurité Sociale ou par tout autre organisme de prévoyance sociale certifiant que le concurrent est en situation régulière envers l'organisme concerné ;

- Une copie du certificat d'immatriculation au registre de commerce pour les personnes assujetties à l'obligation d'immatriculation au registre de commerce en vertu de la législation en vigueur.

2. Dossier technique :

- Une note indiquant les moyens humains et techniques du concurrent et mentionnant, le cas échéant, le lieu, la date, la nature et l'importance des prestations qu'il a exécutées ou à l'exécution desquelles il a participé, avec précisions de la qualité de sa participation.

3. les prospectus :

-Les prospectus peuvent être déposés en langue arabe, française ou anglaise et doivent porter l'adresse web du constructeur. Ils doivent indiquer la marque, le modèle, la référence et des caractéristiques proposés.

Les prospectus doivent être présentés sous plis fermés et cachetés portant de façon apparente la mention « Prospectus » portant le numéro des présents TdRs.

4. Offre financière

-Bordeaux des prix-détail estimatif.